

Master Comptabilité, Contrôle et Audit  
Concours d'entrée  
Epreuve écrite  
Durée : 2H

NB :

- Seules les machines à calculer sont autorisées
- L'épreuve comporte quatre volets :
  - Culture générale
  - Droit fiscal et droit des affaires
  - Comptabilité
  - Gestion
- Chaque volet doit être traité sur une feuille séparée.

EPREUVE DE DROIT FISCAL ET DES AFFAIRES (30 min)

1. Fiscalité

Exercice :

La société "El WIFAK – SARL" vous communique les relevances de crédit bail relatives à des véhicules de transport et versées au titre de l'année 2008. Ces véhicules sont amortis au taux de 20% par la société de leasing "CARENT" :

Nature du véhicule	Prix TTC	Durée du contrat	Redevances
BMW pour le Directeur Général	432.000	6 mois	72.500
Mercedes pour le PDG	720.000	4 mois	49.400
Véhicule utilitaire	136.800	9 mois	22.230
Peugeot pour le Directeur Financier	384.000	2 mois Non renouvelable	42.900
Véhicule pour le transport du personnel	768.000	12 mois	220.000
Toyota pour le directeur commercial	220.000	6 mois	32.000

TAF :

1. Expliquer le traitement fiscal de chaque redevance.
2. Déduire le montant des redevances à réintégrer

Question :

7. Après avoir rappelé les conditions de déduction des intérêts servis aux associés en matière d'IS, expliquer le bien fondé des ces conditions.

## II. Droit des affaires :

Quel le rôle du Commissaire aux Comptes dans la protection des droits des actionnaires minoritaires ?

### EPREUVE DE COMPTABILITE GENERALE (30 min)

Vous êtes employé dans l'entreprise «Alumaroc» créée en janvier 2005. Le directeur financier de l'entreprise vous remet les renseignements ci-après et vous demande d'effectuer les travaux de fin d'exercice sachant que la date de clôture est le 30 septembre de chaque année.

#### A/ Extrait de la balance avant inventaire au 30/09/2009

N° des comptes	Les comptes	Solde débiteur	Solde créditeur
2332	Matériel et Outillage	2 400 000,00	
234	Matériel de transport	730 000,00	
235	MMB et aménagement divers	360 000,00	
2833	Amortissement du Matériel et Outillage		720 000,00
2834	Amortissement du Matériel de transport		750 000,00
2835	Amortissement du MMB et aménag. Divers		135 000,00

#### B/ Données de l'inventaire

1. L'entreprise «Alumaroc» pratique l'amortissement linéaire sur ses immobilisations, lesquelles ont toutes été acquises dès la création.
2. Un camion acquis à 480 000,00 DH a été cédé le 10/11/2008 à 70 000,00 DH, contre un chèque bancaire. A cette date, le comptable avait passé l'écriture suivante :  
10/11/2008

5141	Banque	70 000,00	
2340	Matériel de Transport		70 000,00

3. le 15/04/2009, l'entreprise «Alumaroc» a reçu une facture relative à l'achat d'un serveur informatique qu'elle décide d'amortir sur 6 ans et 8 mois. Montant 36 000,00 DH TTC (dont TVA 20%). Règlement par chèque. Aucune écriture n'a été passée.

#### Travail à faire :

1. Calculer les taux d'amortissement des différentes immobilisations ;
2. Comptabiliser la facture relative à l'achat du serveur informatique ;
3. Comptabiliser les dotations aux amortissements de l'exercice 2008/2009 ;
4. Passez l'écriture de régularisation portant sur la cession du camion ;
5. Présentez sur la base du modèle ci-dessous, l'extrait du bilan correspondant à l'actif immobilisé à la date du 30/09/2009 :

Eléments	Brut	Amortissement	Net au 30/09/09	Net de l'exercice précédent

DUREE : 2H Master Comptabilité, Contrôle et Audit  
Concours d'entrée

NB :  
L'usage de plan comptable n'est pas autorisé, celui des calculatrices est strictement personnel.  
Les calculs doivent être justifiés et non seulement chiffrés.

Traiter en deux heures la question et les deux cas ci-après :

**Question (20 min) :**

Dans le cadre de leurs missions, l'auditeur et le contrôleur de gestion recourent à un ensemble de techniques et d'outils. Définissez-en, en une page, les plus fréquents en distinguant ceux de l'auditeur de ceux du contrôleur de gestion.

**Cas n°1 : Gestion comptable et fiscale (1H)**

"Technowell" est un groupe multinational qui opère dans plusieurs métiers dont la fabrication des dispositifs de régulation et gestion technique pour les bâtiments. En juin 2012, ce groupe décide de délocaliser une partie de ses activités au Maroc en créant à Tanger une filiale, dénommée "Technowell.MA", de fabrication de matériaux spécialisés en chauffage électrique, panneaux solaires ainsi que d'autres produits à haute efficacité énergétique. Le démarrage effectif de l'activité de cette société a eu lieu en avril 2013. Dans le cadre d'un contrat d'embauche de compétences locales, vous avez été rattaché(e) au directeur financier de Technowell.MA et êtes en charge de l'ensemble de la comptabilité et de la fiscalité de la société. A cette fin, vous supervisez les travaux comptables nécessaires pour la préparation de la liasse fiscale au titre de l'exercice 2013, en vous référant notamment aux documents ci-après :

Document n°1 : Extrait de la balance par soldes des comptes, établie au 31/12/2013, avant inventaire

N° des comptes	Intitulés des comptes	Soldes débiteurs	Soldes créditeurs
1111	Capital social	-	19 630 400
1311	Subventions d'investissement reçues	-	250 000
1351	Provisions pour amortissements dérogatoires	-	132 000
1488	Dettes de financement diverses	-	230 000
2111	Frais de constitution	?	-
2121	Frais d'acquisition des immobilisations	110 400	-
2230	Fonds commercial	8 000 000	-
2321	Bâtimens	2 400 000	-
2331	Installations techniques	330 000	-
2332	Matériel et outillage	900 000	-
2340	Matériel de transport	?	-
2355	Matériel informatique	?	-
2510	Titres de participation	520 000	-

<sup>1</sup> Il s'agit des titres CEDEJMA.

1

2811	Amortissements des frais de constitution	-	20 000
2812	Amort. Frais d'acquisition des immobilisations	-	22 080
2832	Amortissements des bâtiments	-	70 000
2833	Amortissements des installations techniques	-	33 000
2855	Amortissements du matériel informatique	-	?
3121	Matières premières	1 300 000	-
3122	Matières et fournitures consommables	800 000	-
7121	Ventes de biens produits au Maroc	-	1 440 000
7122	Ventes de biens produits à l'étranger	-	1 800 000

Document n°2 : Informations relatives aux opérations d'inventaire

1. En novembre 2012, Technowell.MA reçoit de sa société mère la notification de l'octroi d'une subvention d'équipement équivalente à 250 000 DH. Celle-ci est effectivement encaissée en janvier 2013 par virement bancaire constaté en comptabilité. Elle représente 50% du coût global hors taxes des investissements effectués au cours du même mois. Ces derniers correspondent à l'acquisition d'équipements techniques et outillage industriel évalués à 500 000 DH HT. Tout cet investissement est amortissable en 5 ans, selon le procédé linéaire, depuis sa date de mise en service.

2. Le compte "1488. Dettes de financement diverses" enregistre une avance de 34 722 \$ octroyée par la société mère, début janvier 2013, pour le financement partiel de la mise en place de l'unité industrielle. Cette avance a été comptabilisée au cours d'entrée, soit : 1 \$ = 7,20 DH. A la date d'inventaire, au 31/12/2013, le cours du dollar sur le marché des changes est de 7,80 DH. Le directeur financier vous informe que Technowell.MA ne dispose pas d'une couverture de change et que les intérêts courus et non échus à payer au titre de l'exercice 2013 (calculés selon le cours de change à la date d'inventaire, tel que stipulé par le contrat) sont de l'ordre de 44 000 DH.

3. Les frais de constitution sont amortis sur 5 ans. Par ailleurs, les frais préables au démarrage effectif des activités de Technowell.MA, engagés en 2013, sont de l'ordre de 80 000 DH HT. Ces frais ont été régulièrement imputés aux comptes de charges concernés. Au 31/12/2013, le directeur financier vous demande de les étaler sur 5 exercices comptables.

4. Les frais d'acquisition des immobilisations sont affrétés aux droits d'enregistrement et de conservation foncière, aux droits de timbre et honoraires du notaire, occasionnés par l'acquisition, en juin 2012, d'un immeuble administratif et d'un local industriel. Ces constructions sont amorties linéairement depuis cette date.

5. Les installations techniques correspondent à des matériels de régulation technique des bâtiments de la société, destinés à réduire la consommation d'énergie, acquis à titre gratuit par Technowell.MA auprès de la société mère. Ces biens, d'une valeur globale estimée à 330 000 DH HT, ont été mis en service le 1<sup>er</sup> juillet 2012. Pour des considérations fiscales, la société souhaite bénéficier d'un amortissement exceptionnel sur 12 mois, tout en constatant un amortissement pour dépréciation économique, calculé selon le mode linéaire sur 5 ans.

6. Le matériel de transport comprend deux voitures de tourisme, achetées en février 2013, au prix global de 420 000 DH TTC. Ces voitures, utilisées pour les besoins de l'exploitation de la société, sont amorties linéairement sur 5 ans.

7. En conformité avec la stratégie numérique du groupe, dont les ventes sur Internet représentent 34% du chiffre d'affaires mondial, la société a acquis en juillet 2012 un matériel informatique très performant dont une grande partie est affectée aux ventes en ligne. Ce dernier est amorti selon le procédé dégressif sur 4 ans (coefficient = 1,5). Au 31/12/2012, après inventaire, la VNA de ce matériel est de l'ordre de 121 875 DH.

<sup>2</sup> Tous les produits vendus localement ainsi qu'à l'étranger ont été livrés au 31/12/2013.

2

8. En juin 2013, *Technowell.MA* acquiert 2 000 titres *CEDEX.MA* (société cotée à la Bourse), ce qui représente 30% du capital de cette dernière. Au 31/12/2013, l'expert sollicité par votre société estime la valeur économique de ces titres à 250 DH.

9. Au 31/12/2013, on estime le montant des réparations gratuites à effectuer au titre des garanties données aux clients à 10% des produits livrés en 2013. Il y a lieu de constituer une provision correspondante.

10. Au 31/12/2013, il existe en stock 250 unités de matériaux produits dont le coût de production global est estimé à 2 750 000 DH HT ainsi que 200 unités de produits en cours de fabrication estimés à 1 800 000 DH HT. On vous précise également que tous les stocks de matières premières et fournitures ont été consommés au cours de l'exercice.

**Travail demandé :** Sachant que l'exercice comptable correspond à l'année civile et que la TVA, au taux normal, s'applique à toutes les opérations réalisées au Maroc par cette filiale,

1. Effectuez et enregistrez au journal les régularisations d'inventaire nécessaires au 31/12/2013.

2. Précisez le traitement fiscal des provisions pour garanties données aux clients, tel que prévu par le droit fiscal marocain.

**N.B :** Pour l'enregistrement au journal, veuillez respecter l'ordre des opérations.

#### Cas n° 2 : Gestion financière (40 min)

La société MECANICA envisage de fabriquer une pièce de mécanique nécessaire au montage d'une machine-outil qu'elle commercialise. Selon le directeur de fabrication, les besoins annuels de production sont estimés à 1 000 unités pendant 5 ans et les coûts de production à 800 DH par unité, non compris l'amortissement des équipements nécessaires. Ayant eu connaissance de ce projet, le directeur des achats fait remarquer qu'il est possible de se procurer sur le marché une pièce similaire au prix de 2 000 DH l'unité. Cela éviterait, selon lui, « d'immobiliser 2 millions de DH dans un nouvel équipement et de se lancer dans la fabrication d'un produit qui sort des compétences reconnues de l'entreprise ».

1. En tant qu'assistant de gestion, on vous demande d'évaluer l'opportunité d'un tel investissement amortissable linéairement sur 5 ans. Le directeur financier vous précise que le coût moyen pondéré du capital de l'entreprise est de 12 %, que le taux de l'IS est de 30 %, que l'entreprise est globalement bénéficiaire et qu'il vaut mieux ne pas compter sur une valeur de revente de l'équipement à la fin des cinq ans.

2. Le directeur des achats se fait fort de négocier avec le principal fabricant des pièces concernées un prix de 1 350 DH si on lui permet de conclure un contrat d'approvisionnement pour cinq ans. Dans ces conditions quelle solution préconisez-vous ?

3. Quel serait le prix d'achat maximum de la pièce que devrait accepter l'entreprise pour préférer la solution proposée par le directeur des achats, compte tenu du coût du capital ?

4. Le directeur financier de la société MECANICA décide d'investir dans le nouvel équipement et de fabriquer la pièce et il s'interroge sur la rentabilité des capitaux investis. Deux solutions de financement sont à l'étude :

\* Un emprunt financerait 50 % du matériel, au taux de 9,5%, sur 6 ans, par annuités constantes, sachant que la première année il y aura un différé d'amortissement ; le reste serait financé par des capitaux propres ;

\* Financement par leasing avec 5 loyers annuels de 540 000 DH versés en début de période (année). Versement d'un dépôt de garantie de 70 000 DH récupérable en fin de contrat. Il faut noter que le prix de rachat de l'équipement est de 110 000 DH, amortissable en totalité l'année suivante.

Quel est le mode de financement approprié en se basant sur le critère des décaissements effectifs actualisés à 12% ?

Bon courage

**Master Comptabilité, Contrôle et Audit**  
**Concours d'entrée**

Répondez, en deux heures, à la question et aux cas ci-après :

*N.B : Les informations calculées doivent être justifiées.*

*Les calculatrices et le plan comptable sont autorisés, à usage strictement personnel.*

*Les écritures comptables doivent comporter les numéros, les intitulés des comptes et le libellé.*

**Epreuve de Contrôle de Gestion (4 points)**

**Durée : 20 minutes**

Quelle relation existe-t-il entre : le système d'information, le contrôle de gestion et le processus de décision ? (10 lignes maximum).

**Epreuve de Gestion Comptable et Fiscale (10 points)**

**Durée : 1 heure**

**Cas de la société "AERO.MAROC"**

"SAF.Technologies" est un groupe à dimension internationale qui contrôle plusieurs filiales établies dans de nombreux territoires géographiques dont le Maroc. Le territoire national accueille en effet une filiale locale "AERO.MAROC" travaillant en sous-traitance pour le compte d'autres filiales étrangères du groupe, leader mondial de l'industrie aéronautique et ferroviaire. Cette filiale a été implantée en 2010 dans la zone franche Midpare de Mouaceur<sup>1</sup> dans le cadre d'une stratégie de transfert de certaines activités du groupe dans des pays à faibles coûts. Elle est spécialisée dans le développement et la fabrication de systèmes électroniques et intérieurs de cabines. En tant que candidat au poste de comptable, le responsable financier vous associe à la supervision de certaines questions comptables et fiscales demeurant en suspens à la fin de l'exercice 2016. On vous précise, ci-après, les questions soumises à votre examen :

1. L'innovation étant au cœur de la stratégie de croissance du groupe, cette filiale locale a entamé, dès 2011, des activités de recherche et développement de solutions alternatives aux procédés de fabrication actuels. Fin 2014, l'investissement en R&D a coûté 6 000 000 DH HT répartis ainsi :

- 2 500 000 DH engagés lors de la phase de recherche, inscrits régulièrement dans les comptes de charges concernés ;

- 3 500 000 DH ont représenté les frais de développement supportés en interne<sup>2</sup> que le comptable a décidé d'activer à la clôture de l'exercice 2014 en les amortissant, à compter de cette date, sur 4 ans. Début 2016, le projet a été abandonné, étant donné l'insuffisance de ressources financières pour conclure le développement de systèmes innovants.

Après avoir rappelé l'écriture (ou les écritures) constatée(s) fin 2014, vous êtes priés de préciser le sort comptable de l'immobilisation incorporelle, en procédant aux régularisations qui vous semblent nécessaires.

<sup>1</sup> Cette zone est située à côté de l'aéroport Mohamed V de Casablanca. Elle a été mise en place par les autorités publiques dans le cadre du *Pacte National pour l'Emergence Industrielle*, destiné notamment à développer les métiers de l'aéronautique au Maroc.

<sup>2</sup> Ces frais ont été comptabilisés dans les comptes de charges concernés au fur et à mesure de leur constatation.

2. L'activité de fabrication d'intérieurs de cabines a débuté en 2016 grâce à l'acquisition d'un brevet auprès de la société mère, le 01/01/2016. A la lecture du contrat de concession, vous constatez que :

- une fraction du prix du brevet, soit l'équivalent de 750 000 DH,<sup>1</sup> a été payée le jour de l'acquisition par virement bancaire ;
- le reliquat est payable moyennant 3 redevances annuelles calculées, chacune, à la fin de l'exercice comptable, en fonction du chiffre d'affaires (CA) prévisionnel généré par cet actif au cours d'une période de 12 mois. Le taux de la redevance étant de 6%. Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, on prévoit un CA annuel de l'ordre de 200 000 000 DH<sup>3</sup>. Il est prévu également une progression du CA au taux moyen annuel de 10%. Au 31/12/2016, la redevance effectivement versée est équivalente à 12 500 000 DH.

On vous demande d'estimer la valeur d'entrée du brevet, en tenant compte des redevances probables et d'enregistrer l'écriture correspondante (omise par le comptable). Il convient aussi de présenter les écritures relatives au paiement de la 1<sup>ère</sup> redevance<sup>4</sup> et à l'amortissement du brevet<sup>5</sup>.

3. *AERO.MAROC* a commandé auprès d'une filiale canadienne du groupe un équipement industriel de haute performance. Ce dernier a été réceptionné le 02/02/2014 et mis en service 2 mois après. Le coût global de cet investissement a été évalué à 920 000 DH HT (y compris des frais de mise en service de l'ordre de 34 250 DH HT). Initialement, il a été prévu un amortissement pour dépréciation constante de ce bien sur 5 ans<sup>6</sup>. Seulement, au début de l'exercice 2016, il a été décidé d'augmenter les cadences de production de l'équipement, en prévision de l'adaptation des systèmes fabriqués actuellement à de nouvelles normes techniques ; ce qui exige le remplacement de cet équipement. Vous optez pour une révision du plan d'amortissement, en retenant une durée d'utilisation désormais réduite de 1 an et en maintenant le mode linéaire. A ce titre, vous effectuerez l'écriture (ou les écritures) nécessaire(s) au 31/12/2016<sup>7</sup>.

4. La filiale a décidé, à la clôture de l'exercice 2015, de procéder à la réévaluation<sup>8</sup> de l'ensemble de ses actifs corporels et financiers. A cette date, la valeur nette d'ATS réévaluée d'un outillage industriel a été estimée à 456 000 DH. Cet actif a été acquis en janvier 2011 pour 840 000 DH HT et amorti depuis cette date selon le mode linéaire sur 8 ans. Après avoir rappelé l'écriture de réévaluation effectuée fin 2015, vous présenterez au journal les enregistrements relatifs aux ATS au 31/12/2016<sup>9</sup>.

5. En 2015, la filiale a entamé des travaux de construction d'un entrepôt pour ses activités de maintenance et réparation aéronautique. Les dépenses engagées, à ce titre, ont été de l'ordre de 1 900 000 DH HT au 31/12/2015<sup>10</sup>. Fin septembre 2016, les travaux sont achevés et l'entrepôt est opérationnel depuis cette date<sup>11</sup>. Le coût global de la construction est évalué à

<sup>1</sup> Toute la production de la filiale est destinée à l'exportation.

<sup>2</sup> Ce paiement a été effectué par virement bancaire.

<sup>3</sup> Le taux d'amortissement est de 33,33%.

<sup>4</sup> La valeur résiduelle est considérée comme étant non significative. Les dotations aux ATS des exercices 2014 et 2015 ont été comptabilisées.

<sup>5</sup> Arrondir les calculs au DH supérieur.

<sup>6</sup> Il s'agit d'une réévaluation libre.

<sup>7</sup> A partir du 01/01/2016, l'amortissement est calculé en fonction de la durée restant à courir.

<sup>8</sup> Toutes les dépenses ont été inscrites aux comptes de charges concernés.

<sup>9</sup> A la fin de l'exercice, ces dépenses ont été immobilisées.

3 400 000 DH (hors TVA). On vous demande de constater l'entrée dans le patrimoine de la filiale de cet investissement et d'enregistrer l'AT correspondant<sup>12</sup>.

6. Afin d'optimiser la gestion de ses flux d'approvisionnement, "AERO.MAROC" a fait appel aux services d'une start-up suisse qui lui assure, grâce à une technologie innovante, la traçabilité en temps réel de ses caisses navette contenant les produits exportés vers les filiales du groupe. Les prestations facturées le 12 décembre 2016 ont totalisé 2 500 Franc suisse (CHF). Elles ont été réglées le 30 décembre 2016 par virement bancaire. Les cours respectifs du CHF aux dates susvisées sont de : 1 CHF = 9,5961 DH ; 1 CHF = 9,9106 DH. Aucun enregistrement relatif à cette facture n'a été effectué.

7. Précisez le statut fiscal de cette filiale : société résidente ou société non résidente ?

N.B : Prière de respecter l'ordre des opérations en établissant, pour chacune d'elles, l'extrait du journal correspondant.

**Epreuve de Politiques financières et Comptabilité des sociétés (6 points)**

**Durée : 40 minutes**

Cas de l'entreprise « SO-TEX »

L'entreprise « SO-TEX », dotée d'un capital de 1 700 KDH réparti à parts égales entre deux associés X et Y, souhaite remplacer une ligne de production dans son atelier de découpage, et ce pour augmenter sa capacité productive grâce à la technologie sophistiquée des nouvelles machines envisagées dans le cadre de l'investissement.

Dans le cadre de la réunion du comité de pilotage de ce projet, le directeur commercial propose les offres suivantes :

Caractéristiques techniques et commerciales	Ligne de la marque « Bosch »	Ligne de la marque « Schneider »
Composantes mécaniques	01 unité d'étalonnage, 01 compresseur hydraulique, 01 scie angulaire de 50 pouces, 01 bassin métallique de refroidissement et 01 plieuse assistée par ordinateur.	01 unité de découpage intégrée et 01 bassin métallique de refroidissement.
Volume de fonctionnement requis en m <sup>3</sup>	09	05
Vitesse maximale de découpage (tr par minute)	6 000	7 300
Amortissement	Linéaire sur 10 ans	
Prix d'acquisition (HT)	1 500 000 DH	1 850 000 DH
Frais accessoires d'acquisition (HT) <sup>13</sup>	220 000 DH	150 000 DH

Par ailleurs, le directeur technique présente l'état des lieux des capacités productives de la ligne actuelle ainsi que les commandes formulées par les clients de l'entreprise sur les 06 années à venir :

Détails techniques	Ligne de la marque « Bosch »	Ligne de la marque « Schneider »
Capacité de production actuelle (annuelle)	90 000 pièces découpées et livrées avec deux pièces défectueuses pour chaque 1 000 pièce découpée <sup>14</sup> .	
Capacité de production prévisionnelle (annuelle)	123 000 pièces	127 000 pièces
Taux de défectuosité	1‰	0,5‰
Quantité prévisionnelle commandée (sur 06 ans)	11 000 pièces la première année avec une augmentation de 10% jusqu'à la 4 <sup>ème</sup> année, puis elle se stabiliserait.	

<sup>12</sup> La durée d'AT est de 20 ans.

<sup>13</sup> Comptabilisés en tant que frais d'acquisition des immobilisations.

<sup>14</sup> PS : L'entreprise « SO-TEX » découpe à la commande ; les pièces défectueuses sont mises au rebut avec un coût forfaitaire de 80 DH / pièce.

Dans le cadre de la même réunion, le directeur financier a présenté la maquette financière prévisionnelle suivante :

Éléments	Ligne de la marque « Bosch »	Ligne de la marque « Schneider »
Prix de vente unitaire (HT)	195 DH	
Taux de MCV <sup>15</sup>	49%	52%
Charges fixes bimestrielles <sup>16</sup>	1 100 000	1 170 000
Δ BFR	5% du chiffre d'affaires et sera financé dès son apparition	
Valeur résiduelle brute	35% du prix d'acquisition (TTC)	

La ligne de production qui sera jugée la plus rentable sera financée selon l'une des quatre modalités suivantes :

**1<sup>ère</sup> Modalité : Désinvestissement et augmentation de capital**

L'ancienne ligne de production sera cédée à 600 000 DH, la plus-value réalisée sur cette cession s'élève à 100 000 DH. Le reste sera financé par augmentation de capital par création de nouveaux titres. Le détail de cette augmentation se présente ainsi :

Valeur Nominale : 1 700 DH	Nombre de titres actuels : 1 000
Valeur d'Emission : 1 875 DH	Nombre de titres créés : 1 600.

**2<sup>ème</sup> Modalité : Financement intégral par emprunt bancaire (Offre de la BMCE)**

L'emprunt indivis présente les caractéristiques suivantes :

- Durée de l'emprunt : 6 ans ;
- Taux d'intérêt (TTC) : 9,9% ;
- Frais de dossier : 3% du montant de l'emprunt amortissables sur les deux premières années ;
- Remboursement par amortissement constant avec différé du capital pour les deux premières années.

**3<sup>ème</sup> Modalité : Financement intégral par emprunt bancaire (Offre de la BMCI)**

L'emprunt bancaire présente les caractéristiques suivantes :

- Durée de l'emprunt : 6 ans ;
- Taux d'intérêt (HT) : 9% ;
- Frais de dossier : 3% du montant de l'emprunt, amortissables sur les trois premières années ;
- Modalités de remboursement : Par amortissement constant avec différé du principal pour les deux premières années.

**4<sup>ème</sup> Modalité : Financement par leasing (Offre exclusive pour la ligne « Schneider »)**

- Durée du contrat : 5 ans ;
- Cautionnement 150 000 DH récupérable à la fin du contrat ;
- Les redevances annuelles versées au début de chaque année s'élèvent à 506 000 DH (TTC) chacune ;
- L'option d'achat s'élève à 70 000 DH (TTC), amortissable linéairement sur les deux années suivantes ;
- La compensation entre la levée d'option et la caution initialement versée n'est pas permise par le contrat.

NB : Le taux de TVA sur les opérations bancaires est de 10%.

**TRAVAIL DEMANDÉ**

En retenant un taux d'actualisation de 10%, un taux d'IS de 30% et un taux de TVA de 20% pour toutes les opérations (à l'exception de celles financières),

1. Évaluez la rentabilité et le risque des deux propositions d'investissement et choisissez la plus avantageuse.
2. Que signifie la différence constatée entre la valeur d'Emission et la valeur Nominale ? Passez l'écriture comptable nécessaire si on suppose que le PV d'augmentation du capital a été ratifié.
3. En se basant sur le critère des décaissements effectifs, laquelle des quatre modalités de financement ci-dessus sera la plus viable pour financer votre décision d'investissement ?

<sup>15</sup> Estimé en supposant un taux de défectuosité de 0%.

<sup>16</sup> Hors dépréciations comptables. Par ailleurs, la production est supposée régulière sur toute l'année.